RCS : BOURG EN BRESSE
Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00160
Numéro SIREN : 789 555 265
Nom ou dénomination : ABC PLASTURGIE

Ce dépôt a été enregistré le 20/01/2021 sous le numéro de dépôt 929

ABC PLASTURGIE

91 CHEMIN SOUS ROCHE

01250 SIMANDRE SUR SURAN

COMPTES ANNUELS AU 30 JUIN 2020

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*

Pour copie certifiée conforme
Le Gérant

JLPEC
45 AVENUE DU BAC

94210 LA VARENNE ST HILAIRE
01.48.83.50.58

ABC PLASTURGIE
01250 SIMANDRE SUR SURAN

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/06/2020 12			Exercice N-1 30/06/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 100	1 100				
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	301 000		301 000	301 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	302 100	1 100	301 000	301 000		
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés				21 432	21 432-	100. 00-
	Autres créances	67 020		67 020	48 215	18 805	39. 00
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	193 660		193 660	113 544	80 116	70. 56
	Charges constatées d'avance (3)	704		704	696	8	1. 15
	Total III	261 384		261 384	183 887	77 497	42. 14
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	563 484	1 100	562 384	484 887	77 497	15. 98

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Pour copie certifiée conforme
Le Gérant

ABC PLASTURGIE
01250 SIMANDRE SUR SURAN

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/06/2020 12	Exercice N-1 30/06/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000)	10 000	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	260 467	195 168	65 299	33. 46
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	111 012	115 298	4 286-	3. 72-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	382 478	321 466	61 013	18. 98
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		15 704	15 704-	100. 00-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	160 191	87 764	72 427	82. 52
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 523	2 662	2 861	107. 48
	Dettes fiscales et sociales	14 192	57 291	43 099-	75. 23-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	179 906	163 421	16 484	10. 09
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	562 384	484 887	77 497	15. 98
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	179 906	163 421		

Pour copie certifiée conforme
Le Gérant

ABC PLASTURGIE
01250 SIMANDRE SUR SURAN

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2020 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/06/2019 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	107 160		107 160	107 160		
Chiffre d'affaires NET	107 160		107 160	107 160		
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			3 000		3 000	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 800	1 800		
Autres produits			7	2	5	340. 00
Total des Produits d'exploitation (I)			111 967	108 962	3 005	2. 76
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			20 578	12 344	8 234	66. 70
Impôts, taxes et versements assimilés			1 674	1 374	300	21. 79
Salaires et traitements			70 800	70 800		
Charges sociales			28 707	28 579	128	0. 45
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			8	2	5	234. 19
Total des Charges d'exploitation (II)			121 767	113 100	8 667	7. 66
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			9 800-	4 139-	5 661-	136. 79-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

Pour copie certifiée conforme
Le Gérant

ABC PLASTURGIE
01250 SIMANDRE SUR SURAN

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2020 12	Exercice N-1 30/06/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	120 000	120 000		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	120 000	120 000		
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	376	1 267	891-	70. 30-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	376	1 267	891-	70. 30-
2. Résultat financier (V-VI)	119 624	118 733	891	0. 75
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	109 824	114 595	4 771-	4. 16-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20		20	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	20		20	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	20-		20-	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 208-	703-	505-	71. 83-
Total des produits (I+III+V+VII)	231 967	228 962	3 005	1. 31
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	120 955	113 664	7 291	6. 41
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	111 012	115 298	4 286-	3. 72-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

Pour copie certifiée conforme
Le Gérant

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

- Immobilisations

La valeur des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des immobilisations dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens d'après la méthode prospective dite simplifiée. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables anciennes ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.

En application des mesures de tolérance, il a été opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des immobilisations calculé sur la durée normale d'utilisation des biens, soit sur le mode linéaire, soit sur le mode dégressif.

- Immobilisations Financières

La valeur des éléments de l'actif financier immobilisé correspond à la valeur d'entrée des titres de participation dans le patrimoine de la société.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Les titres de participation sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur vénale à la date de clôture.

- Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

- Eléments exceptionnels

Les éléments des activités ordinaires, même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, ont été laissés en résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

-Impôt sur les bénéfices - Intégration fiscale

La société ABC Plasturgie est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe ABC Plasturgie. Elle agit en tant que tête de groupe

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 100		
TOTAL	1 100		
Autres participations	301 000		
TOTAL	301 000		
TOTAL GENERAL	302 100		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 100	1 100
TOTAL			1 100	1 100
Autres participations			301 000	301 000
TOTAL			301 000	301 000
TOTAL GENERAL			302 100	302 100

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 100			1 100
TOTAL	1 100			1 100
TOTAL GENERAL	1 100			1 100

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1. 0000	10 000			10 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	1 308
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 700
Dettes fiscales et sociales	931
Total	4 939

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	704
Total	704

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	235 000
Total	235 000

L'emprunt contracté pour l'acquisition des titres de participations d'un montant initial de 235.000 € est garanti auprès de la banque Populaire Bourgogne Franche-Comté par :

1. Le nantissement de l'intégralité des parts acquises de la SARL INPLAST soit la totalité du capital

La caution personnelle de Monsieur Frédéric FRANCOIS

Au 30 juin 2020, cet emprunt est soldé.

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

ABC PLASTURGIE
01250 SIMANDRE SUR SURAN

Société **A. Renseignements détaillés**	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la sociéte	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SARL INPLAST	130 000	719 495	100.00	300 000	300 000			1 476 996	254 720		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SCI ABC IMMO	1 000	17 918	20.00	1 000	1 000			49 000	16 350		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

Luc RICHARD
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ABC PLASTURGIE S.A.S.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

Commissaire aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de Paris
Expert Comptable diplômé par l'Etat inscrit au tableau de l'Ordre de Paris
8, route de Brie - 94440 MAROLLES EN BRIE

ABC PLASTURGIE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 10.000 Euros
Siège Social : 91, chemin sur Roche, 01250 SIMANDRE SUR SURAN
789 555 265 RCS BOURG EN BRESSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30 juin 2020

Mesdames, Messieurs les associés,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée (S.A.S.) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 12 octobre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la S.A.S. à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

1°) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

2°) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes

auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participation portées en immobilisations financières, conformément aux règles et méthodes de leur évaluation présentées dans l'annexes légale.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

IV - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la S.A.S. à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Marolles En Brie
Le 7 décembre 2020

Luc RICHARD
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

01250 SIMANDRE SUR SURAN

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/06/2020 12			Exercice N-1 30/06/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 100	1 100				
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	301 000		301 000	301 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	302 100	1 100	301 000	301 000		
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)				21 432	21 432-	100. 00-
	Clients et comptes rattachés	67 020		67 020	48 215	18 805	39. 00
	Autres créances						
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	193 660		193 660	113 544	80 116	70. 56
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	704		704	696	8	1. 15
	Total III	261 384		261 384	183 887	77 497	42. 14
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	563 484	1 100	562 384	484 887	77 497	15. 98

(1) Dont droit au bail

01250 SIMANDRE SUR SURAN

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/06/2020 12	Exercice N-1 30/06/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000)	10 000	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	260 467	195 168	65 299	33. 46
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	111 012	115 298	4 286-	3. 72-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	382 478	321 466	61 013	18. 98
FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants		15 704	15 704-	100. 00-
	Emprunts et dettes financières diverses	160 191	87 764	72 427	82. 52
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 523	2 662	2 861	107. 48
	Dettes fiscales et sociales	14 192	57 291	43 099-	75. 23-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	179 906	163 421	16 484	10. 09
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	562 384	484 887	77 497	15. 98
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	179 906	163 421		

01250 SIMANDRE SUR SURAN

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2020 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/06/2019 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	107 160		107 160	107 160		
Chiffre d'affaires NET	107 160		107 160	107 160		
Production stockée						
Production immobilisée			3 000		3 000	
Subventions d'exploitation			1 800	1 800		
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7	2	5	340.00
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			111 967	108 962	3 005	2.76
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			20 578	12 344	8 234	66.70
Impôts, taxes et versements assimilés			1 674	1 374	300	21.79
Salaires et traitements			70 800	70 800		
Charges sociales			28 707	28 579	128	0.45
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			8	2	5	234.19
Total des Charges d'exploitation (II)			121 767	113 100	8 667	7.66
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			9 800-	4 139-	5 661-	136.79-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

01250 SIMANDRE SUR SURAN

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2020 12	Exercice N-1 30/06/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	120 000	120 000		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	120 000	120 000		
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	376	1 267	891-	70. 30-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	376	1 267	891-	70. 30-
2. Résultat financier (V-VI)	119 624	118 733	891	0. 75
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	109 824	114 595	4 771-	4. 16-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
otal VII				
harges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20		20	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
otal VIII	20		20	
Résultat exceptionnel (VII-VIII)	20-		20-	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 208-	703-	505-	71. 83-
tal des produits (I+III+V+VII)	231 967	228 962	3 005	1. 31
tal des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	120 955	113 664	7 291	6. 41
Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	111 012	115 298	4 286-	3. 72-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

- Immobilisations

La valeur des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des immobilisations dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens d'après la méthode prospective dite simplifiée. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables anciennes ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.

En application des mesures de tolérance, il a été opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des immobilisations calculé sur la durée normale d'utilisation des biens, soit sur le mode linéaire, soit sur le mode dégressif.

- Immobilisations Financières

La valeur des éléments de l'actif financier immobilisé correspond à la valeur d'entrée des titres de participation dans le patrimoine de la société.

Les titres de participation sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur vénale à la date de clôture.

- Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

- Eléments exceptionnels

Les éléments des activités ordinaires, même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, ont été laissés en résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

-Impôt sur les bénéfices - Intégration fiscale

La société ABC Plasturgie est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe ABC Plasturgie. Elle agit en tant que tête de groupe

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

01250 SIMANDRE SUR SURAN

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 100		
TOTAL	1 100		
Autres participations	301 000		
TOTAL	301 000		
TOTAL GENERAL	302 100		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 100	1 100
TOTAL			1 100	1 100
Autres participations			301 000	301 000
TOTAL			301 000	301 000
TOTAL GENERAL			302 100	302 100

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 100			1 100
TOTAL	1 100			1 100
TOTAL GENERAL	1 100			1 100

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1. 0000	10 000			10 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

01250 SIMANDRE SUR SURAN

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	1 308
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 700
Dettes fiscales et sociales	931
Total	4 939

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	704
Total	704

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	235 000
Total	235 000

L'emprunt contracté pour l'acquisition des titres de participations d'un montant initial de 235.000 € est garanti auprès de la banque Populaire Bourgogne Franche-Comté par :

1. Le nantissement de l'intégralité des parts acquises de la SARL INPLAST soit la totalité du capital

La caution personnelle de Monsieur Frédéric FRANCOIS

Au 30 juin 2020, cet emprunt est soldé.

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

ABC PLASTURGIE
01250 SIMANDRE SUR SURAN

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Ob
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SARL INPLAST	130 000	719 495	100.00	300 000	300 000			1 476 996	254 720		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SCI ABC IMMO	1 000	17 918	20.00	1 000	1 000			49 000	16 350		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

ABC PLASTURGIE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 10.000 Euros
Siège Social : 91 Chemin sur Roche 01250 Simandre sur Suran
RCS BOURG EN BRESSE B 789 555 265

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 DECEMBRE 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 111.011,87 Euros en totalité en compte de « Report à Nouveau ».

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, prend acte que les sommes distribuées au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes.

EXERCICES	DIVIDENDES	ABATTEMENT FISCAUX
30/06/2019	50.000 €	Eligible à l'abattement de 40 %
30/06/2018	50.000 €	Eligible à l'abattement de 40 %
30/06/2017	50.000 €	Eligible à l'abattement de 40 %

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Bon pour copie conforme
Monsieur Fréderic FRANCOIS
Président

